

Désignation de l'entreprise : SAS 3 C MOTOS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 6 Allée des Ecuries		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 8 5 3 7 6 7 8 4 0 0 0 1 6		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122023							
		N-1 31122022							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 775	1 276	499		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	274 000		274 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	22 115	18 133	3 982	6 118	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	52 848	35 163	17 684	24 910	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV				
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 500		1 500	1 500
TOTAL (II)		BJ	BK	352 238	54 572	297 666	306 528		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU	764 246	48 974	715 272	529 741	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	133 130		133 130	119 313	
		Autres créances (3)	BZ	CA	39 123		39 123	33 561	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	220 824		220 824		
Disponibilités		CF	CG	267 760		267 760	460 703		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	263		263	216		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 425 346	48 974	1 376 372	1 143 535		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 777 584	103 546	1 674 038	1 450 063		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 500	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :	Créances :					

Désignation de l'entreprise SAS 3 C MOTOS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	693 476	648 659
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	162 844	74 817
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	900 320	767 476
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 910	87 566
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	11 491	12 086
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	151 104	100 318
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	499 057	412 986
	Dettes fiscales et sociales	DY	79 966	68 760
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 190	870
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	773 718	682 587	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 674 038	1 450 063	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	603 222	554 009
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	639	423	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 C MOTOS
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 6, allée des Ecuries, 64600 ANGLET
485376784 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 162 843,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	162 843,97 euros
<i>Réserve légale intégralement dotée</i>	
A titre de dividendes	120 000,00 euros
Soit 240,00 euros par action	
Le solde	42 843,97 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 736 320,38 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur



à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

28 500,00 euros, soit 57,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

30 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

30 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 MAI 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Benoit CLAVERE



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 674 038** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 926 498** euros et un total **charges** de **4 763 654** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **162 844** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	275 080		695			275 775
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	275 080		695			275 775
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 115					22 115
	Instal., agencement, aménagement divers	31 146					31 146
	Matériel de transport	11 400					11 400
	Matériel de bureau, mobilier	10 302					10 302
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 963					74 963	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 500					1 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 500					1 500
TOTAL		351 543		695			352 238

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 080	196		1 276
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 080	196		1 276
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 997	2 136		18 133
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	11 833	3 733		15 566
	Matériel de transport	8 081	2 100		10 181
	Matériel de bureau, mobilier	8 024	1 392		9 417
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 935	9 361		53 296
TOTAL		45 015	9 557		54 572

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours	50 513	48 974	50 513		48 974
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	50 513	48 974	50 513		48 974
TOTAL GENERAL		50 513	48 974	50 513		48 974
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			48 974	50 513		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	133 130	133 130	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 649	19 649	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3	3	
	Débiteurs divers	19 471	19 471	
	Charges constatées d'avances	263	263	
TOTAL DES CREANCES		174 017	174 017	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		3		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	639	639		
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	28 271	8 879	19 392	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	499 057	499 057		
	Personnel et comptes rattachés	22 237	22 237		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 497	26 497		
	Impôts sur les bénéfices	26 779	26 779		
	Taxes sur la valeur ajoutée	492	492		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 961	3 961		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	11 491	11 491		
	Autres dettes	3 190	3 190		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		622 614	603 222	19 392	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		58 857			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		11 491			

Fonds Commercial

	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	274 000	
TOTAL	274 000	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		2 518
Autres créances		2 518
R.R.R. NON RECUES	539	
Int CC - C/C SALLABERRY JIMMY	3	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 975	

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		24 879
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		650
INT.COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRE	12	
INTERETS COURUS	639	
Emprunts et dettes financières divers		215
INT CC A VERSER	215	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 241
FOURN FACT NON PARVENUES	2 241	
Dettes fiscales et sociales		21 773
PROV CONGES A PAYER	12 301	
CHARGES SOC CONGES A PAYER	3 686	
ORG SOC CHARGES A PAYER	2 462	
AUTRES CH FISC A PAYER	1 276	
TAXES SALAIRES	2 048	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		263	263
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			263

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	80,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	80,0000	40 000,00